

bons indicateurs n'est pas aussi simple que ça mais, comme le député Losey fait partie de la Commission de finances et de gestion, je pense qu'il va nous aider à trouver ces bons indicateurs de façon à ce que le Grand Conseil ait une meilleure vision des choses. J'aimerais quand même relever que les quatre services qui sont en gestion par prestations depuis plusieurs années sortent des comptes nettement meilleurs que le budget. Les quatre! Il faut aussi voir tous les aspects de la gestion par prestations. C'est aussi – et c'est demandé d'une façon générale par le Grand Conseil – donner un peu plus d'indépendance aux services et je crois que ces quatre services bénéficient de cette indépendance un peu plus grande au profit de l'ensemble de l'Etat puisque, encore une fois, au final les comptes sont systématiquement meilleurs que le budget.

En ce qui concerne les engagements hors bilan – en réponse à la question de M^{me} Weber-Gobet – on les évoque dans le message, comme il a été dit à la page 48, et dans le fascicule des comptes, à partir de la page 380, on liste l'ensemble de ces engagements hors bilan. Alors, la politique future du Conseil d'Etat est assez claire, n'est en tout cas pas de les occulter, c'est de les mettre le plus possible au jour. Les engagements que l'on peut chiffrer de façon claire, on les chiffrer, par exemple en ce qui concerne l'engagement en faveur de la Caisse de pension – la garantie qui est dans la Caisse de pension – le montant précis est indiqué dans le message. Pour ce qui concerne la banque, chiffrer exactement le montant de la garantie est une autre question car c'est beaucoup plus difficile. Mais, évidemment, plus on avance, plus on est... je ne veux pas dire plus on est intelligent... mais plus on a d'expérience et plus on s'approche de chiffres qui correspondent à la réalité. Encore une fois, on évoque ces engagements aux pages 380, 381 et 382. On parle même des procès, des autres revendications. Donc, l'idée n'est en tout cas pas de cacher quoi que ce soit, c'est de faire preuve vraiment de transparence et au minimum de se conformer aux exigences des plans comptables harmonisés que l'on a au niveau de la Suisse. Vous savez que, actuellement, on a un plan comptable harmonisé qui porte un nom barbare. C'est la version 1 qui est adoptée par tous les cantons. On vient de finaliser une deuxième version de ce plan comptable harmonisé et, dans les deux à trois prochaines années, il faudra mettre en place cette deuxième version. L'important dans ces harmonisations, c'est précisément les comparaisons intercantionales de façon à ce qu'on puisse faire de bonnes comparaisons qui veulent dire quelque chose. Encore une fois, pour les engagements hors bilan, on essaie de lister tous ceux que l'on a, que l'on pense avoir, qui sont à notre connaissance. Enfin, je ne vois pas de raison pour laquelle le canton devrait changer de politique dans ce sens-là; bien au contraire, on essaie d'être toujours plus précis.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à l'examen de détail de ces comptes.

Comptes généraux de l'Etat pour 2007

POUVOIR EXÉCUTIF / CHANCELLERIE D'ETAT

Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.

Conseil d'Etat et Chancellerie – Le résultat général des comptes pour les centres de charges réunis, Conseil d'Etat et Chancellerie, présente une diminution de l'excédent de dépenses d'environ 90 000 francs à 8,998 millions. Le système de comptabilisation a fait évoluer aussi bien les postes de recettes que de dépenses sans toutefois influencer le résultat comptable, puisque sensiblement inférieur aux prévisions budgétaires.

Centre de charges 3100 «Conseil d'Etat» – Les comptes sont conformes au budget avec cependant quelques variations sur certaines positions. On relèvera l'évolution des pensions de retraite à la position 307.000, qui n'avaient plus à être budgétées, de même qu'une diminution de charges liées aux récupérations de charges sociales, libre-passage à la position 436.006 et 436.039, montants en faveur de la Caisse d'Etat. A relever également une économie de 23 000 francs sur le poste des frais de réception ordinaires du Conseil d'Etat.

Centre de charges 3105 «Chancellerie» – L'excédent de dépenses, en diminution de 145 000 francs, à 3,971 millions, ressort d'économies réalisées sur différents postes. Il convient toutefois de relever à la position 318.049 un dépassement budgétaire de 180 000 francs pour des travaux informatiques effectués par des tiers, soit pour le programme pour les élections et votations. Ce dépassement a fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat du même montant. Des subventions cantonales aux partis politiques, plus 50 000 francs, à 195 000, ont également fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat.

Centre de charges 3110 «Services d'achats du matériel et des imprimés» – L'excédent de charges ascendant à 1,174 million, en augmentation de 37 000 francs, situation qui n'appelle en l'état pas de commentaire particulier.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

CONSEIL D'ETAT

La Rapporteuse générale. Dieser Rapport ist sehr aufschlussreich und Sie müssen nicht Angst haben, dass ich Ihnen eine lange Zusammenfassung machen werde. Er erhält sehr viele Informationen, die alle lesen konnten. Aus diesem Bericht ist auch ersichtlich, welche enorme Arbeit im vergangenen Jahr geleistet wurde und wie weit die verschiedenen Projekte des Regierungsprogramms fortgeschritten sind. Ich habe keine anderen Bemerkungen.

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Die Rapporteurin hat vorhin so schön folgendes gesagt: «Wie ihr alle im Bericht lesen konntet.» Ich persönlich habe dieses Buch